

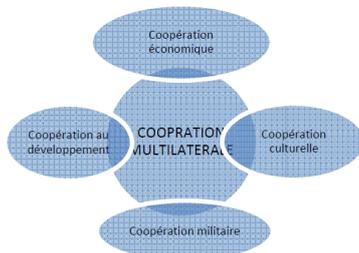
Objectifs spécifiques

1. Caractériser la coopération multilatérale.
2. Evaluer la portée et les limites de la coopération multilatérale.

Je découvre

Activité 1 (OS1) : CARACTERISATION DE LA COOPERATION MULTILATERALE.

Document 1 :



Document 2 :

Le multilatéralisme est défini comme un ensemble d'ententes plus ou moins provisoires entre Etats souverains ayant temporairement les mêmes intérêts, pour la réalisation de leurs objectifs communs. Dans cette optique, les institutions multilatérales ne sont pas indépendantes des Etats qui leur ont donné naissance. Elles en dépendent pour leurs ressources et elles leur

servent d'instruments pour la mise en œuvre de leurs politiques communes.

Source : [www.memoireonline.com/...](http://www.memoireonline.com/)

/LaCooperation-Multilaterale-et-la-Question-de-l-Eau-eu-Bassin-du-Nil.html, consulté le 12/12/2010

Document 3 :

Alors que les richesses augmentent, les inégalités s'accroissent. Les écarts entre riches et pauvres se creusent. 1,02 milliard de personnes dans le monde ne mangent pas à leur faim. Comment accepter que des populations vivent dans une misère extrême quand d'autres connaissent l'opulence ? Cette situation n'est pas seulement moralement insoutenable, elle est aussi dangereuse.

Source : *Ritimo (réseau d'information pour le développement durable et la solidarité internationale), 2009.*

Document 4 :

"Parce qu'est venu le moment pour le monde de prendre une nouvelle direction nous devons ouvrir une nouvelle ère de coopération multilatérale basée sur un intérêt et un respect mutuels [...]. Des discours isolés ne résoudre pas nos problèmes. Et en 2009, plus qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire de l'humanité, les intérêts des nations et des peuples sont partagés [...]. Ceux qui ont l'habitude de réprimander l'Amérique pour son action solitaire dans le monde ne peuvent aujourd'hui rester de côté et attendre que l'Amérique résolve seule tous les problèmes du monde. Il est désormais temps pour chacun d'entre nous de prendre sa part de responsabilité dans la réponse globale aux défis mondiaux ... Nos actions ne sont pas au niveau de l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés."

Discours du Président des Etats-Unis Barack Obama devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York, 23 septembre 2009.

J'identifie :

Consigne :

1. Identifie, à l'aide des documents 1 et 2, les acteurs et les domaines de la coopération multilatérale.
2. Définis la coopération multilatérale.
3. Cherche trois organisations de coopération multilatérale en indiquant pour chacune son domaine d'intervention.

J'analyse :

Consigne :

1. Illustre par des exemples précis les contrastes évoqués dans le document 3.
2. Analyse les conséquences qui peuvent découler de ces contrastes.
3. Indique, à l'aide du document 4, la politique prônée par Barack Obama pour faire face aux problèmes du monde.

Activité 2 (OS2) : ANALYSE DE LA PORTEE ET DES LIMITES DE LA COOPERATION MULTILATERALE

Document 5 :

L'Organisation des Nations Unies (ONU), une organisation de coopération multilatérale à vocation politique et économique. L'ONU est une organisation internationale, regroupant, à quelques exceptions près, tous les États de la planète. Distincte des États qui la composent, l'organisation a pour finalité la paix internationale. Ses objectifs sont de faciliter la coopération dans les domaines du droit international, de la sécurité internationale, du développement économique, du progrès social et des Droits de l'homme.

Document 6 :

Le multilatéralisme n'instaure pas l'égalité, pas plus qu'il réduit l'inégalité entre les États, [...]. Il ne vise pas à nier la puissance inégale des États, comme le montre le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui instaure deux [règles] : une pour les puissances faisant déjà partie du club nucléaire, qui sont autorisés à conserver leur arsenal, et une autre pour les États non possesseurs, qui acceptent de renoncer à l'armement nucléaire et de se soumettre aux inspections de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Le multilatéralisme permet au contraire de [légitimer] la domination des grandes puissances, [contribuant ainsi ...] à justifier l'action des grandes puissances (au sein du Conseil de Sécurité).

J'identifie :

Consigne :

La terre, une planète solidaire : La Coopération Multilatérale

Écrit par Moussa Diop

Mercredi, 10 Avril 2019 14:20 - Mis à jour Lundi, 29 Avril 2019 13:22

Cherche dans des documents à ta portée quatre institutions spécialisées de l'ONU en rapport avec les domaines d'intervention cités dans le texte.

J'analyse :

Consigne :

Complète le tableau ci-dessous en vous appuyant sur les documents.

Domaines	Avantages	Limites

Je retiens

La coopération multilatérale se réalise à travers des mécanismes variés et fait intervenir plusieurs acteurs dans les domaines du développement économique, politique, social, culturel, scientifique, etc. Cette forme de coopération présente toutefois des limites liées à l'hégémonie des grandes puissances, à la crise économique mondiale.

Je m'exerce , je me situe

Cherche le maximum d'institutions spécialisées des Nations Unies en indiquant leurs domaines d'intervention.

Document 7: La Suisse et la Coopération internationale

Acteurs	Domaines d'intervention	APD bilatérale (millions de Dollars US)	APD multilatérale (millions de Dollars US)
Secrétariat d'Etat à l'Economie	Coopération au développement	12,0	
Coopération avec l'Est et l'Europe	58,2	00,0	
Réaménagement des dettes	10,0	00,0	
Total	246,2	12,0	
Office fédéral des réfugiés	Assistance aux réfugiés	48,6	00,0
Office fédéral des affaires étrangères	Projets dans le domaine de la gestion civile des conflits	80,3	12,7
Contributions multilatérales	Et autres actions	00,0	
Total	80,3	12,7	
Office fédéral de l'agriculture	Contribution à la FAO	0,6	2,8
Office fédéral de l'Education	Bourses à des étudiants étrangers en Suisse	00,0	00,0
Administration fédérale des finances	Aides aux pays affectés par la crise du Golfe	00,0	00,0
Contribution au FMI		14,7	
Total	5,2	17,5	

Source : Annuaire suisse de politique de développement. Vol 26. W 1, 2007.

APD* : Aide Publique au Développement

Consigne :

1. Identifie, dans le document 7, les instruments de l'APD bilatérale et multilatérale et leurs domaines d'intervention respectifs.
2. Calcule les montants totaux de l'APD bilatérale du SECO et du DDPS.
3. Construit, à partir de ces résultats, un diagramme circulaire.

{jcomments on}